



Perte ou vol d'alliance de Mariage.

Par lafeuille

Bonjour à tous.

J'ai déposé plainte contre la police pour perte de ma fouille(Mon alliance de mariage a été perdue ou dérobée lors de ma GAV

3Mois après ma plainte, je n'ai aucune nouvelle de celle-ci.

Un avocat pourrait il m'éclaircir sur ce point?

Je compte me faire indemniser pour mon alliance de mariage(valeur sentimentale inestimable.

Que devrai-je faire?

Attaquer l'État , le ministère de l'intérieur ou autre devant un Tribunal administratif?

Quelles sont les démarches à effectuer?

Aurai je besoin d'une assistance juridique?

Je vous remercie à l'avance de vos contributions

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

il ne vous reste plus qu'à aller à l'instruction.

[url=https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-presumee-plaignant-27446.htm]https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-presumee-plaignant-27446.htm[/url]

Par lafeuille

Bonjour Cujas 26150

Je vous remercie vivement de votre réponse.

Me conseillerez vous d'aller au pénal?

Comment procéder en sachant que ma plainte a été déposée en juin dernier?

Merci

Par Zénas Nomikos

toutes les explications sont dans le lien légavox

je vous conseille d'aller au pénal

Par lafeuille

Merci bcp.

Par Zénas Nomikos

je viens d'ajouter une vidéo sur mon article sur la plainte, il s'agit de celle-ci :

[url=https://www.youtube.com/watch?v=ITj6vkJDcek]https://www.youtube.com/watch?v=ITj6vkJDcek[/url]

Par lafeuille

Merci Cujas pour tous ces renseignements.

Bonne journée